

De l'abside...
... à la glacière



**BULLETIN MUNICIPAL
VINASSAN
2021**

Sommaire

Page 1 : Le Mot du Maire

Page 2 : Travaux-voirie

Page 3 : Le cimetière vieux d'hier à aujourd'hui
Opération cœur de ville

Page 4 : Forum des associations
Village de Noël

Page 5 : Fêtes et cérémonies
Cérémonies à venir

Page 6 et 7 : Quelques photos des événements de 2021

Page 8 : Les écoles
Journée de la Laïcité
Centre de loisirs

Page 9 : Communication : Pantiga
Mobil'Aude, la plateforme de vos déplacements

Page 10 : INFORMATIONS :
Les réflexes éco-citoyens, pensez-y !
Recensement obligatoire
Inscriptions listes électorales
Devinettes

Page 11 : INFORMATIONS : Le saviez vous?
La Maison des Ados de l'Aude
Spécial aidants !
Conférences « Alzheimer Parlons-en »
Bibliothèque

Page 12 : INFORMATIONS
Inauguration garderie cantine
Nouveaux arrivants

Page 13 : Osmin CAMARASA

Page 14 : Recette
Vœux



Mot du Maire



Mes chers concitoyens

L'année 2021 arrive à son terme et voici donc son dernier bulletin municipal. Comme les précédents, il a pour but de vous informer sur l'actualité passée et à venir de notre village.

2021 a été une année compliquée pour tout le monde avec cette satanée pandémie qui a rythmé notre quotidien. Tout en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires imposées par l'état, l'équipe municipale et tous les bénévoles du monde associatif de la commune ont décidé de ne pas baisser les bras et ont organisé les festivités et événements autorisés, afin de maintenir les échanges et le lien social, ô combien important dans notre société actuelle. Qu'ils en soient tous remerciés aujourd'hui.

Nous avons continué à réaliser des travaux sur la commune, ils vous sont plus précisément détaillés dans les pages qui suivent.

2022 pointe le bout de son nez, avec son lot d'incertitudes, notamment concernant l'évolution de la crise sanitaire, mais également avec une certitude, la volonté farouche de continuer à avancer, que cela soit dans le bien vivre ensemble ou pour la réalisation de projets sur la commune. 2022, va voir le début du chantier de la place Léon Blum, ce projet vous sera présenté précisément ultérieurement, dès que les derniers détails d'aménagement seront définis. Les premiers travaux débiteront courant premier trimestre avec les fouilles archéologiques en préambule de l'aménagement.

Vous trouverez dans ce numéro, un hommage à notre ancien maire Monsieur Osmin CAMARASA qui a été un visionnaire et un grand serviteur de notre commune.

Bienvenue aux nouveaux résidents à qui je souhaite une intégration des plus réussie et une vie heureuse dans notre village.

Merci enfin à ceux qui ont travaillé cette année au bon fonctionnement et au bien vivre dans la commune: enseignants, commerçants, artisans, présidents d'associations, et leurs bénévoles, patrouilleurs du CCFF, membres du CCAS, un grand merci à vous tous.

Mes remerciements vont aussi vers l'ensemble du personnel municipal, qui a su s'adapter aux différents protocoles imposés durant cette année, sans que les services à nos concitoyens n'en soient impactés. Merci et bravo à vous.

Je terminerai en vous souhaitant le meilleur pour 2022, la santé, le bonheur et le bien vivre ensemble à VINASSAN.

Didier ALDEBERT



MOT des COMMISSIONS

Travaux - Voirie

Cette année encore a été marquée par de nombreux travaux entrepris par notre municipalité. Entamée en janvier, la rénovation du bâtiment de l'ancienne mairie-école, abritant aujourd'hui la M.L.V, avait commencé par la remise en état de la toiture. Après le remplacement des éléments de charpente le nécessitant, toutes les tuiles avaient été changées et la zinguerie, quant à elle, refaite en totalité. Le remplacement des menuiseries sur les façades ensuite effectué, la peinture de l'ensemble de la bâtisse avait clôturé le tout.



Cette rénovation fut suivie dans le square St Martin par l'abattage de deux platanes dont l'état de pourrissement des troncs représentait un réel danger.

Ceux-ci ont été remplacés par deux mûriers platanes. Au printemps, des travaux d'aménagement ont été réalisés à l'aire de camping-cars avec le remplacement de la barrière et du poste d'accès. Des bornes électriques ont été installées.



Des travaux de sécurisation routière ont été effectués rue du Four à chaux avec la mise en place d'un ralentisseur à l'entrée du village et d'un sens unique à son autre extrémité. Diverses autres mesures ont été prises et continueront à l'être afin de protéger au mieux les plus vulnérables des risques que font courir certains automobilistes inconscients.



Durant l'été, d'importants travaux de mise aux normes de sécurité ont été effectués dans les classes du groupe scolaire et la climatisation réversible installée dans les classes et salles annexes pour le plus grand bien des élèves, des enseignantes et du personnel y travaillant.

A l'automne, aux vestiaires du terrain de rugby, portes et fenêtres ont été remplacées par des portes en aluminium et des châssis à soufflets.

Avant la Toussaint, ce sont les allées du cimetière vieux qui ont été entièrement refaites, permettant désormais de se rendre en ce

lieu de recueillement en toute sécurité.

A côté de la mairie, le chantier en cours va voir se créer des appartements et le nouveau local de la police municipale. Derniers travaux de l'année : l'enfouissement des containers à déchets au bas de la rue Marcellin Albert.

Dès à présent, la municipalité peaufine la préparation des chantiers prévus pour 2022, dont le réaménagement du cœur de ville est le pilier.



MOT des COMMISSIONS

Le cimetière vieux d'hier à aujourd'hui

C'est le 15 mai 1852 que, sur un terrain offert par Madame Elisabeth Jacquotte Barbaza, veuve de Monsieur Augustin Négrier, ce cimetière est ouvert. Monsieur le comte François de Raymond, Maire de Vinassan préside la cérémonie. Cinquante ans plus tard, le 22 juin 1902, après délibération du conseil municipal, a lieu son agrandissement.

L'enrobage complet des allées de ce lieu de recueillement cher aux Vinassanais depuis près de 170 ans a été réalisé avant les fêtes de la Toussaint. Confiés à la société Colas pour un montant de 67 643.64€, ces travaux ainsi réalisés permettent désormais aux familles venant fleurir les tombes de leurs proches de s'y rendre avec aisance et en toute sécurité.



Opération cœur de ville

La réflexion engagée l'année dernière sur le réaménagement de la place Léon Blum et de ses proches abords (restauration du parvis de l'église et du monument aux morts) s'est un peu plus concrétisée sur cette année 2021. Soucieuse que ce projet ressemble aux habitants et devienne véritablement le leur, la mairie a rencontré les riverains afin de connaître leurs attentes, leurs besoins, et une enquête publique personnalisée a été initiée, dont les réponses ont montré une adhésion majoritaire aux propositions qui ont été faites.

Le projet est ainsi devenu plus concret. Outre son ambition d'améliorer la qualité de vie des habitants du centre ville, la municipalité apporte une grande attention à la mise en valeur du lieu, que ce soit par les choix des matériaux utilisés ou celui du mobilier urbain.

La place Léon Blum qui est un parking deviendra une place piétonne sobre, épurée et un lieu de vie. Les places de stationnement seront déplacées près du complexe.



Réunion du 7 septembre avec les riverains pour le projet de la place Léon Blum

MOT des COMMISSIONS

Forum des associations

Malgré le contexte sanitaire ayant "contaminé" l'année 2021, les associations Vinassanaises ont fait au mieux pour animer la vie de notre beau village. Les activités pour lesquelles de nombreux bénévoles ont continué de s'investir, ont permis à nous tous, des plus jeunes aux plus âgés, de pratiquer à nouveau son sport ou son activité artistique ou culturelle favorite, de s'inscrire pour la première fois dans une des multiples associations locales.

Afin de les soutenir, la municipalité a organisé le 18 septembre une matinée festive et associative. Celle-ci a débuté le matin par des vendanges où petits et grands ont participé. Durant ce temps, au parc de Thel, le forum des associations a permis des rencontres fructueuses débouchant sur des inscriptions auprès de telle ou telle association. La matinée s'est poursuivie par le pressurage des raisins en vue de la préparation de la carthagène. Cette sympathique et enrichissante matinée s'est terminée par un apéritif des plus conviviaux.



Village de Noël

Ce samedi 4 décembre 2021, des lutins se sont installés à l'entrée du village pour accueillir et guider les visiteurs et un drôle de bonhomme vêtu de rouge vers un lieu magique qui enchante petits et grands depuis quelques années déjà.

Le thème était le ravissement des oreilles, des yeux et des papilles.

Bien installés dans notre belle église, les visiteurs ont pu apprécier le groupe Vocal Jazzy suivi du groupe Los Tropicales Mariachis dans des registres différents forts agréables à écouter.

Avant l'arrivée de l'invité star de la soirée, il était possible de se réchauffer en dégustant un vin chaud accompagné d'huitres et pour les plus gourmands ou les affamés en se régaland de crêpes, sandwiches ou soupe à l'oignon... Tout cela étant possible grâce à l'implication des bénévoles de l'APE et du Tennis.

Après la mise en lumière du superbe travail réalisé par tous les bénévoles qui n'ont pas compté leur temps depuis plus d'un mois, IL s'est enfin montré pour le plus grand plaisir des petits, bien sûr, mais aussi des grands, tout heureux de revenir les rencontrer.



La soirée s'est poursuivie avec Pascal Chappert et son groupe qui ont accompagné musicalement tous ceux qui voulaient profiter au maximum de cette ambiance de fête entre amis tout en continuant de se restaurer ou de se réchauffer mais avec modération !

Avant de repartir vers la Laponie pour préparer avec tous ces lutins la belle nuit de Noël, le Père Noël a glissé à l'oreille de quelques bénévoles qu'il appréciait toujours autant sa venue à Vinassan et qu'il avait déjà noté sur son agenda de revenir l'année prochaine.

Dure la vie de star de Noël !!



MOT des COMMISSIONS

Fêtes ...

La commission fêtes et cérémonies soutenue par l'ensemble des élus de la commune a proposé 4 temps forts de fête sur divers thèmes, afin de satisfaire un grand nombre de Vinassanaises, Vinassanais, toujours dans une ambiance des plus conviviale.

4 juillet : La Tempora en partenariat avec le Grand Narbonne ainsi que l'association « ACCA » de Vinassan.

10 juillet : Rues en fête : beaucoup de monde présents sur l'avenue Jean Jaurès pour écouter différentes musiques, déguster les plats préparés par nos commerçants locaux.

23 octobre : Les Automnales : pour une première, très belle soirée dans une ambiance des plus conviviale. A renouveler, un grand merci aux Pantigues de l'Etoile pour la restauration, et la buvette.

11 Novembre : Comme le veut la tradition, premier loto de l'année dans notre commune, organisé par l'Etoile Sportive Vinassanaise.

12 Novembre : Fête locale de la Saint Martin ; un grand moment de joie, de partage, de rencontre entre amis.

-14h concours : trophée de la ville organisé par les joyeux pétanqueurs Vinassanais

-19h Concert Tribute Goldman. Beaucoup de monde venu apprécier les titres de JJ Goldman. Félicitations au groupe « TRIBUTE GOLDMAN », ainsi que l'Etoile Sportive Vinassanaise pour la restauration. Une salle comble pour notre plus grande satisfaction.

La municipalité remercie les associations des chasseurs, des rugbymans, des jeunes et anciens, ainsi que les vinassanaises et vinassanais venus en nombre pendant ces soirées et la fête locale de la Saint Martin.

Encore merci à toutes et à tous.



... et cérémonies.

Durant cette année 2021, les cérémonies commémoratives ont pu se dérouler en les adaptant en fonction de la situation sanitaire.

La cérémonie du 8 mai s'est tenue en format réduit, la situation sanitaire étant encore trop délicate.

La fête nationale a pu être célébrée en présence d'une assistance nombreuse et attentive au discours de monsieur le Maire. En effet, celui-ci insista sur les valeurs portées par notre République et souligna l'importance de l'école de la République, avec en particulier le rôle essentiel des instituteurs et institutrices dans la transmission de ces valeurs d'égalité, de fraternité et de liberté,

eux qui sont de plus en plus confrontés à l'agressivité de certains parents.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, une assistance nombreuse et recueillie était présente. La cérémonie rendait hommage aux 7 soldats « morts pour la France » en Opération Extérieures depuis le 11 novembre 2020 ainsi qu'à ceux de la Grande Guerre.



QUELQUES PHOTOS DES EVENEMENTS DE 2021



Apéritif républicain du 11 Novembre



Remise dictionnaires aux Cm2



Journée atelier seniors



Remise 1ère brioche AFDAIM au Maire



Marché du jeudi à la gare routière



Noel aux écoles



Sortie insectes avec les écoles



Vente brioche AFDAIM



Travaux aire de camping car



Sortie centre de loisirs

QUELQUES PHOTOS DES EVENEMENTS DE 2021



Saisonniers



Bérangère et ses brebis



Matinée cartagène



Rentrée scolaire



cérémonie



Inauguration garderie cantine



Réception nouveaux arrivants



Carnaval écoles



Remise tapis pour « à vos cartes »



Forum des associations

MOT des COMMISSIONS

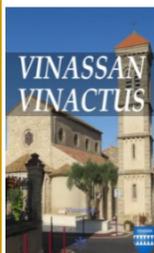
Communication : *Pantiga*

Vous l'avez vue apparaître au détour d'une communication au printemps 2021.... Elle fait désormais partie de votre quotidien, s'affichant fièrement sur la page Facebook du village (page lancée également cette année....

Et qui rassemble déjà près de 1000 abonnés!!!!), sur Instagram, sur les autocollants, sur les affiches des événements initiés par la commune.....

Qui ? Mais la jolie et souriante « *Pantiga* »!

Cette sympathique sauterelle représente fidèlement notre village et ses habitants : elle est plus que le surnom que nous ont gentiment donné nos voisins, elle est aussi le symbole de notre dynamisme et de notre « bien vivre » vinas-sanais ! Accompagnée de sa feuille de vigne, elle symbolise notre Clape et notre culture du vin !



Longue vie à *Pantiga* (Et n'oubliez pas : prononcez « pantigo » puisque c'est une pure occitane et fière de l'être !!!!) !



Mobil'Aude, la plateforme de vos déplacements



Mobil'Aude est la plateforme en ligne qui vous permet d'organiser vos déplacements dans tout le département. C'est votre nouvelle solution mobilité dans l'Aude.



Inscrivez-vous sur mobil.aude.fr et téléchargez l'application sur



Informations

Les réflexes éco-citoyens, pensez-y !

La règle d'or de l'éco-citoyenneté : pensez à ce que vous faites ! Chaque geste compte. Vous dépendez de la planète, et la planète dépend de vous...

Ménagez l'eau, un geste éco-citoyen au quotidien

Économisez l'électricité : faites baisser vos factures avec des gestes éco-citoyens

Générez moins de déchets.

Acheter peut être un geste éco-citoyens : utiliser un cabas, un sac plastique met 400 ans à se dégrader ;

Pour un jardin éco-citoyen : mains vertes et cerveau vert ! En été, arrosez en soirée ; utilisez l'eau de pluie ;

Préservez un espace plus sauvage pour protéger la biodiversité ;

Évitez les désherbants chimiques et utilisez des insecticides biologiques.

Je fais du compost. Que ce soit des déchets alimentaires ou ceux de votre jardin, fabriquez votre bac à compost. Vous aurez ainsi un beau jardin avec de l'engrais naturel.

Quand vous triez vos déchets, n'oubliez-pas de respecter les consignes de tri sélectif, soit dans vos poubelles de différentes couleurs, soit en vous rendant à la déchetterie.

Je donne les vêtements que je ne mets plus. Au lieu de les jeter, regardez autour de vous, car il y a sûrement des personnes qui en ont besoin.



Recensement obligatoire

A 16 ans , le recensement est obligatoire pour tous les adolescents.

La démarche est simple: il faut se rendre en mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité

Une attestation de recensement sera alors remise. Celle ci est obligatoire pour s'inscrire à un examen ou concours, s'inscrire au permis de conduire.

Inscription listes électorales

Elle est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont fait leur recensement militaire en mairie.

En cas de déménagement, même sur la commune, vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour venir vous inscrire en mairie.

Devinettes

1. Combien y a t il d'étoiles sur la page de couverture ?
2. Quelle place va être réaménagée en cœur de ville ?
3. A quel âge le recensement est obligatoire ?
4. Vers quel pays est reparti le père Noël après son passage au village de Noël ?

La Maison des Ados de l'Aude

C'est une équipe pluridisciplinaire qui vous accueille et vous accompagne, jeunes de 11 à 21 ans et familles, au sein d'un espace de parole bienveillant et confidentiel. Cette structure est un maillon central dans le parcours social et de santé des jeunes, en relation avec un réseau de structures professionnelles spécialisées. Nous sommes là pour vous recevoir en entretien, vous offrir un espace d'écoute et de parole. Nous sommes également présents pour vous accompagner dans vos démarches et vous orienter vers des structures spécialisées adaptées à vos besoins. Vous pouvez nous poser vos questions par téléphone ou directement via le site. Toutes les problématiques peuvent être abordées : santé (prévention, vaccination), sexualité, grossesse non désirée, conflits familiaux, amicaux, soutien psychologique, discussion, échange, addictions (drogues, jeux vidéos, alcool...), aides aux démarches de la vie quotidienne (permis, logement, emploi...), mais aussi informations locales, culturelles, sportives etc.



Antenne de Narbonne : 3 quai Vallière du lundi au vendredi de 12h00 à 17h00 et de 10h00 à 17h00 le mercredi.

Spécial aidants ! Un nouveau site du département dédié aux aidants...

Conjoint, enfant, parent, ami... toute personne qui vient régulièrement en aide à une personne dépendante, qu'elle soit âgée et/ou handicapée. Cette aide peut être un accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne ainsi que dans les démarches administratives, financières ou le suivi de la santé. Beaucoup l'ignorent, mais ils sont aidants.

Véritable boîte à outils, d'informations, de solutions, d'aides et de témoignages sur :

<https://moiaidant.aude.fr>

Dans le cadre du programme départemental d'aide aux aidants familiaux, un groupe de parole, gratuit et assuré par une psychologue, a lieu un lundi par mois de 14h30 à 17h, à l'espace séniors du littoral, 1 rue du Pont de l'avenir à Narbonne. Renseignement et inscription au 06.37.97.65.61 (Cécile Furet).

Conférences « Alzheimer Parlons-en »

L'association « Alzheimer un autre regard » reste à votre écoute : renseignements au 06.78.03.55.46 et par courriel alzheimerunautreregard@gmail.com

Le Dr Mariane Taillandier de l'association va animer une conférence, gratuite et ouverte à tous les :

Jeudi 27 janvier 18h à l'espace socioculturel, montée du Pech à Gruissan: renseignements et inscription auprès du centre d'études citoyennes de Gruissan au 06.82.11.92.97

Des après midi détente sont proposées à la MJC de Gruissan deux lundis par mois, de 14h à 17h, les 3, 17 et 31 janvier. Renseignements et inscription au 06.26.17.18.91 (Ode Muller).



La bibliothèque de Vinassan enrichit ses pratiques au profit des usagers...

... en intégrant le réseau de lecture du Grand Narbonne.

Dès le 1er janvier 2022, vous pouvez désormais sur le site <http://mediatheques.legrandnarbonne.com> ; choisir et réserver votre livre en ligne et venir le récupérer à la bibliothèque de Vinassan. Pour cela il faut vous abonner gratuitement à la bibliothèque. Une carte unique vous donnant droit à un catalogue informatique commun vous sera délivrée.

Renseignements à la bibliothèque : 04.68.45.27.44

Horaires: Lundi et Jeudi : 9h -11h ; Mardi et Vendredi : 15h30 -17h30

Mercredi: 17h -19h



Informations

Inauguration garderie cantine

La cérémonie d'inauguration de la garderie cantine et de la salle d'évolution du groupe scolaire de Vinassan s'est déroulée samedi 27 novembre. De nombreuses personnalités officielles honoraient cet événement, autour de Monsieur le Maire Didier Aldebert et de son conseil Municipal, en tête desquelles Monsieur Rémi Récio, sous Préfet de Narbonne, ainsi que Monsieur Alain Péréa, Député, Madame Gisèle Jourda, Sénatrice, Madame Hélène Sandragne, Présidente du conseil Départemental de l'Aude et Madame Séverine Mateille, conseillère Départementale. De nombreux maires et élus des communes voisines étaient aussi présents. Les représentants d'entreprises étant intervenues lors de la construction, tout comme les directrices et enseignantes du groupe scolaire et les personnels des écoles assistaient, eux aussi, à cet événement.



Tradition oblige, c'est le premier élu de la Commune qui a coupé le ruban tricolore, avant que la Présidente Départementale ne dévoile la plaque inaugurale. La visite des locaux, a permis ensuite à Didier Aldebert de faire découvrir à la délégation officielle, la salle de garderie et de restauration, ainsi que les cuisines très fonctionnelles.

La suite de la visite s'est effectuée dans la salle d'évolution sportive où se sont tenus les discours. L'ensemble des intervenants a salué tout à la fois le mérite de la municipalité dans la concrétisation de ce projet et la qualité de ces installations dont le montant global est de 1 050 000€. Il a été rappelé que le financement de cet ensemble a été fait par un emprunt de la commune, ainsi que par des subventions de l'Etat et du Département. L'éloge des personnels travaillant en ces lieux et plus globalement de tous ceux œuvrant au service de l'éducation publique de nos enfants a, également, été fait par les divers orateurs de cette chaleureuse et très belle cérémonie.



Nouveaux arrivants

Comme tous les deux ans depuis 2008, Monsieur le Maire a convié les nouveaux arrivants à une soirée, le jeudi 25 novembre au Complexe. A cette occasion, il fut remis aux nouveaux arrivants, une pochette à l'effigie de la Pantigüe remplie d'un ensemble de documents présentant la commune.

Après avoir remis Vinassan dans un contexte géographique et administratif, Didier Aldebert a présenté la commune, les différents services proposés aux habitants.

Il a aussi précisé les différentes collectivités territoriales dont la commune fait partie tel le Grand Narbonne, le Sycot, le Parc naturel régional de la Narbonnaise... et les compétences de chacun.

Monsieur le Maire a clos sa présentation en mettant à l'honneur les forces vives de Vinassan comme les associations.

La soirée fut très conviviale, et c'est autour d'un verre de l'amitié, que la trentaine de familles qui s'étaient déplacés a pu échanger avec les élus, les présidents ou les représentants des associations.



Monsieur Osmin Camarasa a été maire de Vinassan de 1992 à 2008.

En 1992, alors qu'il était 1er adjoint et suite à la démission de Gabriel Pech en sa qualité de maire, en cours de mandat, Osmin Camarasa est élu maire le 9 mai.

Osmin, dans la continuité de Gabriel Pech, a poursuivi le développement de la commune en l'équipant de certaines infrastructures : Nouvelle mairie installée dans l'ancienne école de fille, Complexe, Ateliers municipaux...

Durant ses 16 années de mandat de maire, la commune a connu un essor démographique très important passant de 1434 habitants en 1992 à 2218 habitants en 2007.

Toujours disponible pour recevoir les habitants, il fut accompagné dans ses fonctions par trois équipes successives de conseillers municipaux.

Voici quelques dates importantes de ses mandats.

1992

Raccordement des rues de Mader et de l'ancienne glacière au tout à l'égout.

1993

Aménagement des sanitaires du camping .

Aménagement du cœur de village.

Aménagement de la salle polyvalente (salle Léon Caraveilhe).

Electrification rurale dans la zone artisanale.

Projet d'aménagement du devant de l'abside.

1994

Vote d'une motion demandant le maintien des effectifs et du bureau de poste sur la commune.

Achat d'un terrain pour la déchetterie.

Acquisition de la maison Berdeil, à l'angle de la rue du 1^{er} mai et de la rue du docteur Augé pour en faire un jardin.

Extension de l'aire d'autoroute Narbonne Vinassan Nord Sud adoptée avec des restrictions pour la partie Nord.

1995

Projet d'extension de l'école primaire avec la création de deux classes.

Courrier de Jacques Blanc, président de la Région Languedoc Roussillon concernant le projet de création d'un Parc naturel régional autour des étangs.

Acquisition d'une balayeuse pour l'entretien des rues.

Elections municipales : 18 juin 1995 : Osmin Camarasa réélu maire de la commune.

Mise en place du SIVU pour la création et la gestion d'une déchetterie Vinassan-Armissan.

1997

Début du projet d'aménagement de la nouvelle mairie (mairie actuelle).

1998

Projet de création d'une classe de maternelle, d'une garderie et d'une cantine, acquisition d'un terrain pour une nouvelle cantine.

1999

Projet de restauration du clocher.

Cession de terrain à l'Office Public Départemental d'HLM de l'Aude pour la réalisation de 20 logements.

Construction de deux courts de tennis.

2000

Acquisition d'un camion équipé d'une benne.

2001

Projet de réalisation de la station d'épuration.

Acquisition de 2 véhicules.

Elections municipales : 16

mars 2001 : Osmin Camarasa réélu maire.

Création d'un SIVOM pour la réalisation et l'exploitation d'une nouvelle station d'épuration et pour la déchetterie.

2002

Vote du conseil municipal pour inclure la commune de Vinassan au périmètre de la CAN (Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise).

Création d'un emploi d'agent d'entretien.

Acquisition d'une Bâtisse pour création d'une salle polyvalente. Cela deviendra le Complexe.

2003

Restauration du clocher.



Ad-

hésion au Syndicat Mixte du Parc de la Narbonnaise.

Défense et sauvegarde du Massif de la Clape, un arrêté est pris interdisant la pratique des sports mécaniques type 4x4 ou trial dans notre garrigue.

1^{er} campagne de restauration de l'ancienne glacière.

2004

Construction des ateliers municipaux.

2005

Equipement téléphonie + internet dans les locaux municipaux.

Rénovation salle Caraveilhe.

Aménagement cimetière du vieux chêne.

Rénovation partielle de la toiture et vitraux de l'église.

Aménagement de l'aire « Skate Parc ».

2006

Aménagement rue Elie Sermet, rue du Four à Chaux, rue des écoles.

Aménagement du complexe socio culturel.

2007

Enquête publique « retenue collinaire ruisseau du Dons.

Le 22 mars 2008 Monsieur CAMARASA quitte ses fonctions de Maire. Il décédera 5 ans plus tard, le 20 janvier 2013.

Bûche de Noël

Ingrédients / pour 8 personnes

Pour le gâteau roulé

- Sucre : 100 g
- Farine : 100 g
- Œufs : 5
- Sucre vanillé : 1 sachet

Crème

- Sucre : 100 g
- Eau : 1/2 tasse
- Jaune d'œuf : 3
- Beurre mou : 250 g
- Chocolat noir : 100 g
- Extrait de café : 2 ml

Préparation:

1 Pour le gâteau roulé : Travaillez ensemble 4 jaunes d'œuf avec le sucre et le sucre vanillé. Quand le mélange est crémeux, ajoutez un œuf entier, et travaillez quelques minutes à la spatule. Ajoutez peu à peu la farine au mélange, puis les blancs battus en neige ferme d'une main légère. Appliquez un papier sulfurisé légèrement beurré sur une plaque rectangulaire. Étaler la pâte régulièrement.

2 Enfournez à 200°C pendant 10 minutes. Sortez le gâteau et retournez le sur une surface froide, sans enlever le papier. Recouvrez le gâteau d'un torchon (ramolli par la vapeur, il sera plus facile à rouler).

3 Pour la crème au beurre : Faites fondre le sucre dans l'eau sur feu doux pour obtenir un sirop épais. Versez lentement le sirop chaud sur les jaunes d'œuf sans cesser de remuer avec un fouet jusqu'au refroidissement complet. Ajoutez le beurre ramolli en pommade, et mélangez afin d'obtenir une crème lisse. Partagez la préparation en deux. Parfumez une moitié avec le café, l'autre avec le chocolat fondu dans un peu d'eau.

4 Montage : Retirez le papier sulfurisé du gâteau. Tartinez de crème au café, et roulez le tout dans le sens de la longueur. Égalisez les extrémités à l'aide d'un couteau.

Pour finir

Recouvrez de crème au chocolat et imitez l'écorce à l'aide d'une fourchette tirée délicatement sur la longueur. Décorez à votre guise puis réservez au frais.

À déguster sans modération...



Invitation



Le Maire et son Conseil Municipal
vous souhaitent une Bonne Année 2022,
et sont heureux de vous inviter
à la présentation des vœux à la population

LE MERCREDI 12 JANVIER 2022
À 19 H AU COMPLEXE

Sous réserve des conditions sanitaires imposées



Mairie de Vinassan
BP 1 - 9, rue Jean Jaurès
11110 Vinassan
Tél. 04 68 45 29 00
accueil@vinassan.fr
vinassan.fr



Réponses Devinettes

1. 4 étoiles ; 2. Place Léon Blum ; 3. 16 ans ; 4. La Laponie.